

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.140

L'An deux Mille Quatorze, le 6 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECO, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie-José DAUZIDOU représentée par M. Patrick MARENGO
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Madame Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Décision Modificative de crédits N° 3/2014 – Budget Principal

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 2 Abstentions

Unanimité des suffrages exprimés

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2014 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
666.01	Pertes de change	+ 14 500,00 €	
611.4145	Prestations patinoire (location et gestion)	+ 195 000,00 €	
6188.4145	Surveillance patinoire	+ 15 800,00 €	
022.01	Dépenses imprévues	- 225 300,00 €	
6065.321	Achat de livres pour la bibliothèque	+ 10 614,00 €	
651.313	Frais de Sacem pour la salle de spectacles	- 2 500,00 €	
623210.312	Viva (Expositions Arts Plastiques)	- 3 000,00 €	
6228.313	Cachets des artistes salle de spectacles	- 6 500,00 €	
023.01	Virement à la section d'investissement	+ 1 000,00 €	
60632.822	Acquisition de petit matériel pour la voirie	+ 5 500,00 €	
6574.30	Subventions culturelles	- 5 114,00 €	
623211.422	Jeunesse -Animation Evènements- concerts	+ 13 307,00 €	
7472.422	Subvention Région pour Festival des sports urbains		+ 4 307,00 €
7473.422	Subvention Département pour Festival des sports urbains		+ 9 000,00 €
	TOTAL	+ 13 307,00 €	+ 13 307,00 €
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2188.313	Acquisition matériel -salle de spectacle-	+ 4 300,00 €	
2183.0206	Acquisition matériel informatique -service culturel-	+ 1 200,00 €	
2184.30	Acquisition de mobilier -service culturel-	+ 1 000,00 €	
021.01	Virement de la section de fonctionnement		+ 1 000,00 €

2315.41460	Acquisition d'appontements flottants (HT)	- 10 000,00 €	
2313.41460	Honoraires toilettes du port (HT)	+ 10 000,00 €	
2313.952	Travaux au Palais des Congrès	- 15 000,00 €	
2184.952	Acquisition de mobilier au Palais des congrès	+ 15 000,00 €	
2188.822	Acquisition matériel de signalisation pour la voirie	- 5 500,00 €	
2313.4142	Honoraires pour travaux restaurant du Golf (HT)	+ 35 000,00 €	
1641.01	Produit de l'emprunt pour travaux Golf		+ 35 000,00 €
2762.01	Récupération TVA Casino de Pontaillac		+ 6 726,34 €
020.01	Dépenses imprévues	+ 6 726,34 €	
1641.01	Emprunts en euros auprès des établissements de crédit		+ 20 000,00 €
16818.01	Emprunts auprès d'autres prêteurs (C.A.F.)	+ 20 000,00 €	
	<u>Opérations patrinoniales</u>		
2762.01	Récupération TVA Casino de Pontaillac	+ 6 726,34 €	
2132.01	Récupération TVA Casino de Pontaillac		+ 6 726,34 €
238.213	Récupération avance forfaitaire (écoles)		+ 2 390,16 €
2313.213	Récupération avance forfaitaire (écoles)	+ 2 390,16 €	
238.251	Récupération avance forfaitaire (cantines)		+ 3 297,06 €
2188.251	Récupération avance forfaitaire (cantines)	+ 3 297,06 €	
238.822	Récupération avance forfaitaire (voirie)		+ 16 048,68 €
2315.822	Récupération avance forfaitaire (voirie)	+ 16 048,68 €	
	TOTAL	+ 91 188,58 €	+ 91 188,58 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 novembre 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO